SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

CONTRAT DE FILIERE BOVINS LAIT 2024-2027

Dossier à retourner complet (avec annexes et pièces demandées) :

en version électronique à l'unité agriculture, alimentation, forêt :
Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr

Partie réservée au Dpt 73

Date d'arrivée du dossier

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

INVESTISSEMENT - Filière bovins lait

Ce dossier de demande de subvention a vocation à être rempli par le porteur de projet souhaitant solliciter du Département de la Savoie une subvention d'investissement.

Le dossier doit être complet pour pouvoir être ensuite instruit, c'est-à-dire retourné au Département entièrement renseigné et accompagné de l'ensemble des pièces nécessaires. En cas de document incomplet, le Département se réserve le droit de ne pas instruire votre demande.

En cas de problème ou de question sur la manière de remplir le présent dossier et ses annexes, l'unité agriculture, alimentation et forêt se tient à votre disposition : Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr / tél : 04 79 96 74 90

Modalités dépôt - instruction - versement

Cf. annexe "modalités"

Composition du dossier à compléter :

- ☐ Demande de subvention dûment complétée (présent dossier)
- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)
- ☐ Devis

Pour les actions qui appelleraient un cofinancement FEADER dans le cadre du Plan Stratégique National, la demande doit être saisie en ligne sur le portail des aides de la Région : www.auvergnerhonealpes.fr/aides

LE DEMANDEUR

Nom du demandeur :

Adresse du siège social : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Numéro SIREN / SIRET : | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse de correspondance *(si différente du siège)* : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Représentant légal :

Nom : Prénom : Qualité

Téléphone : _____ Courriel : _____

Date de naissance : ____/____/____

Personne chargée du dossier ***(si différente)*** **:**

Nom : Prénom : Qualité

Téléphone : Courriel :.....

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

Nombre d'associés : Main d'œuvre : ETP

Surface : Ha Si membre d'un groupement, lequel :_____

Cheptel :

Signes de qualité : AOP ☐ IGP ☐ Bio ☐

% débouchés en circuit court : %

DESCRIPTIF DES INVESTISSEMENTS

voir détails et modalités aides du Département de Savoie dans l'onglet détails

Axe d'intervention	Dispositif	investissement prévu	montant HT
Favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement : biodiversité, eau…	Investir dans les productions végétales		
Contribuer à l'approvisionnement en restauration hors domicile et circuits de proximité	Accompagner la mise en place d'une filière viande transformée		
Concourir à la qualité des produits et la compétitivité des filières par l'amélioration des conditions sanitaires et de travail : volet production	Investir pour mon exploitation d'élevage		
	Améliorer les conditions des éleveurs en espace pastoral		
	Améliorer les conditions des éleveurs		
Concourir à la qualité des produits et la compétitivité des filières par l'amélioration des conditions sanitaires et de travail : volet transformation	Transformer et valoriser mes productions agricoles		
	Investir dans mon entreprise agroalimentaire		
	Maintien des outils d'abattage de proximité		
	Autres investissements spécifiques		

total HT : €

Descriptif projet :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Montant du projet HORS TAXE :		**€**
subvention du Département 73	%	**€**
autres subventions (à préciser) :	%	**€**
	%	**€**
	%	**€**
	%	**€**
Autofinancement et emprunt :	%	**€**

Calendrier prévisionnel des investissements : **début :** …….. **fin :** ……..

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) : ……

SUR L'HONNEUR :

- certifie disposer d'un mandat ou pouvoir pour déposer le dossier au nom de la structure,
- certifie que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations et cotisations sociales et fiscales,
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier,
- reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions qu'implique une demande de subvention, notamment en termes de pièces justificatives à transmettre au Département,
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire du RIB de la structure joint

- m'engage à conserver les investissements pendant au moins 3 ans à compter du paiement de l'aide du Département

Fait le : ……/……/…….. **à :** ……..

Signature :
NOM - Prénom

L'unité agriculture, alimentation, forêt du Département traite les données recueillies pour instruire votre demande d'aide. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, se référer à la notice RGPD annexée à l'imprimé

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

CONTRAT DE FILIERE BOVINS LAIT 2024-2027
MODALITES

ANNEXE INVESTISSEMENT - Filière bovins lait

MODALITES DE DEPOT - INSTRUCTION - VERSEMENT

Dépôt :

Le dossier est à adresser par mail au Département, unité agriculture, alimentation, forêt : Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr

Si le demandeur a déjà déposé un dossier auprès du Département, le précédent dossier doit être soldé ou demande de solde déposée pour pouvoir déposer un nouveau dossier.

Instruction :

Ce dossier a été établi dans un double objectif de transparence et de traçabilité des fonds publics. Il peut donner lieu à des échanges, demandes de compléments et/ou contrôles à la discrétion du Département.

Suite au dépôt de votre dossier, sous réserve qu'il soit complet, votre demande de subvention sera instruite par les services du Département puis présentée à la Commission permanente ou à l'Assemblée Départementale.

Chaque bénéficiaire recevra une notification de décision individuelle ou une convention à retourner signée si l'aide est >23 000€ indiquant l'objet de la subvention, le montant accordé, les modalités de calcul et de versement et en fonction de la somme accordée, les obligations d'information et de communication liées à la visibilité du soutien du Département.

Versement :

Le bénéficiaire devra faire parvenir une demande de paiement au service gestionnaire : **Aides-departement73-agriculture-foret@savoie.fr**, accompagnée de pièces justificatives mentionnées dans la décision.

Pour les aides aux investissements : le règlement de cette subvention pourra faire l'objet de deux acomptes et un solde, au fur et à mesure de l'exécution de l'opération.

Le montant de la dépense éligible retenue, constitue une donnée prévisionnelle maximale. Dans l'hypothèse où la dépense réelle, au vu des pièces justificatives, serait inférieure à cette dépense prévisionnelle, le montant effectif de la subvention sera réduit au prorata du montant réalisé.

Le non achèvement de l'action, dans un délai de trois ans à compter de la date de notification entraînera l'annulation du plein droit du versement du solde de la subvention allouée.

DETAILS DES AIDES - FILIERE BOVINS LAIT

Orientations	Dispositifs	Types d'actions	Bénéficiaires	Taux / Forfait	Fonctionnement / Investissement	Modalités *	Régimes aide
S'adapter au changement climatique	Irrigation individuelle / petits collectifs	Amélioration : économie d'eau sur parcelle, substitution (stockage, entre masses eau), eau recyclée, protection contre gel, études faisabilité	Voir modalités dans contrat thématique FONCIER				
	Irrigation - infrastructures hydrauliques agricoles	Amélioration : économie d'eau sur parcelle, substitution (stockage, entre masses eau), eau recyclée, protection contre gel, études faisabilité	Voir modalités dans contrat thématique FONCIER				
	Accompagner les exploitations vis-à-vis des aléas climatiques	Soutien exceptionnel	Exploitants agricoles	forfait à définir	Fonctionnement	En articulation avec calamités agricoles et régime assurantiel.	
Renforcer la pérennité des exploitations pour assurer leur transmission et leur renouvellement	Accompagner les agriculteurs en situation fragile	Soutien exceptionnel	Exploitants agricoles	max 80 % de la dépense	Investissement	En lien avec le dispositif Réagir des Savoie	
Contribuer à l'approvisionnement en restauration hors domicile et circuits de proximité	Accompagner la mise en place d'une filière viande transformée	Projet (étude et investissement) outil viande transformée	Abattoir de Chambéry, filière		Fonctionnement/ Investissement	Projet alimentaire territorial	
Concourir à la qualité des produits et la compétitivité des filières par l'amélioration des conditions sanitaires et de travail : volet production	Investir pour mon exploitation d'élevage	Construction/déconstruction/extension /rénovation de bâtiments et les équipements des exploitations d'élevage	Exploitants agricoles	Taux 20 % + 5 % signe de qualité + 5 % engagement dans un collectif	Investissement	Modalités mesure 201 PSN hors mécanisation zone de montagne avec dépenses < 10 000 euros **	
	Améliorer les conditions des éleveurs en espace pastoral	Investissements collectifs inscrits dans PPT : améliorations pastorales (accès, ressource en eau, reconquête, multiusage…) et investissements de production et transformation laitière en alpage	Voir modalités dans contrat thématique FONCIER				
	Améliorer les conditions des éleveurs	Expérimentation ex : clôtures virtuelles	Exploitants agricoles	max 80 % de la dépense en fonctionnement 40 % en investissement	Fonctionnement/ Investissement		
Concourir à la qualité des produits et la compétitivité des filières par l'amélioration des conditions sanitaires et de travail : volet transformation	Transformer et valoriser mes productions agricoles	Investir individuellement ou collectivement dans la transformation, le conditionnement, le stockage de produits agricoles et/ou de commercialisation de produits agricoles ou transformés	Exploitants agricoles, collectivités	Taux 15 % + 5 % signe de qualité + 5 % engagement dans un collectif	Investissement	Modalités mesure 302 PSN avec dépenses < 5 000 euros **	SA 108468
	Investir dans mon entreprise agroalimentaire	Investissement de transformation, conditionnement, stockage des produits agricoles ou transformés, ateliers collectifs de transformation, création/modernisation des industries agroalimentaires (IAA), conditionnement de produits	PME, collectivités : cf modalités mesure 303 PSN	Taux 15 % + 5 % signe de qualité + 5 % engagement dans un collectif	Investissement	Modalités mesure 303 PSN uniquement projets avec approvisionnement local majoritaire, avec dépenses < 100 000 euros **	SA 108468
	Maintien des outils d'abattage de proximité	Modernisation des outils d'abattage du territoire	Abattoirs de proximité	jusqu'à 40 %	Investissement		
	Autres investissements spécifiques	Equipements pour le transports d'animaux vivants vers les outils d'abattage collectifs départementaux : remorque moutonnière, bétaillère	Exploitants agricoles	Taux 15 % + 5 % signe de qualité + 5 % engagement dans un collectif	Investissement		
Améliorer et maitriser le foncier agricole	Maitrise foncière publique pour sauvegarde et reconquête d'alpages	Acquisition de foncier pastoral en alpage ou montagnette, en perspective de réinstaller une forte valeur ajoutée locale, avec dimension collective et ancrage territorial des filières et produits issus	Voir modalités dans contrat thématique FONCIER				
	Accèder au foncier agricole et l'améliorer collectivement	Actions collectives en faveur de la protection du foncier agricole : ex achat ferme pour maraichage, reconquête friches agricoles…	Voir modalités dans contrat thématique FONCIER				

* Les seuils de dépenses correspondent aux seuils des dispositfs FEADER. Mise à jour juin 2024
Des priorités par type d'aide ou de filière pourront être définies en fonction de la disponibilité budgétaire
Cumul plan de filière Région,... possible si précisé dans plan de financement et dans la limite des taux maximum d'aides publiques
** Intervention possible pour les dossiers non sélectionnés dans le FEADER au regard des enveloppes budgétaires ou non éligibles au FEADER sur des critères techniques : dispositions et modalités au cas par cas
Intervention possible pour des dossiers particuliers en complément de l'aide du FEADER : critères et modalités au cas par cas

NOTICE RGPD

Les informations recueillies dans la demande d'aide sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'unité agriculture, alimentation, forêt du Département.
La base légale du traitement est l'intérêt légitime.
En cas de données non renseignées, l'instruction de votre demande d'aide ne pourra pas être finalisée.
Les données collectées pour ce traitement ne sont pas susceptibles d'être diffusées à l'extérieur de la collectivité et seront conservées pendant la durée du traitement sur un serveur sécurisé dans notre système d'informations. Au-delà de cette période, les données collectées seront détruites ou archivées selon les règles imposées par le Règlement général de la Protection des Données.
D'autre part, conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et conformément aux articles 12 à 21 du Règlement Général de la Protection des Données, vous disposez des droits suivants au regard de vos données personnelles :

- Droit d'accès (article 15 du RGPD)

Vous pouvez obtenir, auprès du responsable de traitement, toute information concernant la gestion de vos données personnelles (finalité, catégorie de données traitées, destinataires …)
Vous pouvez à tout moment demander la rectification de données personnelles inexactes

- Droit à l'effacement (article 17 du RGPD)

Vous pouvez demander que le responsable de traitement efface toutes les données vous concernant quand elles ne sont plus utiles au traitement ou que celui-ci est terminé

- Droit à la limitation du traitement (article 18 du RGPD)

Vous pouvez demander la suspension du traitement de vos données personnelles si vous jugez que le traitement est illicite ou qu'il n'est plus utile

- Droit à la portabilité de vos données (article 20 du RGPD)

Vous avez le droit de récupérer les informations que vous avez transmises, dans un format structuré permettant le transfert vers un autre tiers, voire même demander le transfert direct vers le tiers que vous désignez.

- Droit d'opposition (article 21 du RGPD)

Sauf motif légitime du responsable de traitement, vous pouvez vous opposer au traitement de vos données personnelles.
Pour toute demande d'information complémentaire au présent document, vous pouvez vous adresser auprès du Délégué à la Protection des Données Personnelles, à l'adresse suivante : *Par courrier* : Délégué à la Protection des Données personnelles Hôtel du Département CS 31802 73018 Chambéry Cedex *Par mail* : donnees-personnelles@savoie.fr.
Pour toute demande liée à l'exécution de vos droits, merci de fournir la preuve de votre identité.
Si vous estimez, après avoir contacté le service du Département, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.